



## **LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES** pour les candidats au MASTER MEEF mention 1<sup>er</sup> degré

Non titulaires d'une licence générale ou professionnelle

### **Pièces obligatoires pour l'examen de la demande d'admission**

- Imprimé CANDIDATURE A UNE FORMATION SELECTIVE MASTER 1
- Copie du Questionnaire complémentaire
  
- La totalité des pages du DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION D'ACQUIS complété ainsi que les pièces demandées pour l'étude de ce dossier :
  - Lettre de motivation
  - CV
  - Copie de la carte d'identité ou passeport (pas de permis de conduire)
  - Justificatifs de l'activité professionnelle
  - Copie du relevé de note du baccalauréat
  - Photocopie des diplômes obtenus et relevés de notes
  - Programme détaillé de la formation suivie (dans le cadre d'un cursus hors universitaire ou CPGE)
  - 2 enveloppes timbrées à l'adresse du candidat

### **Pièces complémentaires**

- Copie de la certification en langue vivante étrangère (niveau B2 minimum) ou copie d'un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères, ou justificatif de la validation du module d'enseignement en LVE (si obtenu)
- Copie du C2I niveau 1 ou PIX (si obtenu)
- Copie du relevé de note si vous avez été admissible au CRPE
- Justificatif de fin de stage d'observation effectué en école (minimum une semaine)
- Justificatif d'expérience professionnelle dans l'enseignement, l'éducation ou la formation (minimum 1 mois cumulé)

Le coût du dossier de VA est de 50 €. Il est obligatoire d'effectuer le paiement en ligne pour pouvoir éditer le dossier.